



DÉCLARATION DE L'UNITÉ DES VICTIMES

L'Unité des victimes des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens (CETC) souhaite notifier au public les informations suivantes :

La Chambre de première instance a annoncé que l'audience initiale concernant le Dossier No. 1 débutera le 17 février 2009. Cela signifie que les personnes ayant souffert comme résultat des crimes qui auraient été commis par Kaing Guek Eav alias Duch au « Bureau S-21 » (Tuol Sleng), « Bureau S-24 » (Prey Sâr) et Choeung Ek doivent déposer leur demande de constitution de partie civile à l'Unité des victimes avant **16h le Lundi 2 février 2009**. Toute demande de constitution de partie civile soumise après ce délai ne sera pas prise en compte par les juges de la Chambre de première instance.

Dans le Dossier No. 2, le délai pour la déposition des demandes de constitution de partie civile n'a pas encore été fixé. Selon le Règlement Intérieur des CETC, les demandes de constitution de partie civile doivent être déposées au plus tard 10 jours ouvrables avant l'audience initiale.

Merci de noter qu'uniquement les demandes de constitution de partie civile complètes seront admises par la Chambre de première instance. Les informations suivantes doivent être incluses :

- Noms de la/des victime(s) et du demandeur ;
- Adresse du demandeur au Cambodge ;
- Signature ou empreinte du pouce du demandeur ;
- L'ensemble des informations disponibles liées au crime ou aux crimes qui auraient été, selon le demandeur, commis (la Cour doit être en mesure d'identifier que ce qui est arrivé au demandeur est lié aux crimes instruits par la Cour) ;
- Si disponible, une copie de la carte d'identité ;
- Si disponible, tout document confirmant l'information fournie par le demandeur. Par exemple : une photographie de la victime. Merci de ne fournir que des copies et non les exemplaires originaux.

Ceux qui souhaitent fournir aux co-procureurs des informations factuelles additionnelles sans participer aux audiences peuvent déposer une plainte contenant les preuves en rapport au dossier contre M. Kaing Guek Eav alias Duch. Ces preuves seront prises en compte par les co-procureurs et, si pertinentes, déposées à la Chambre de première instance. Il n'y a pas de délai pour soumettre une plainte. Néanmoins, il est important de savoir que ces informations doivent être fournies **aussi tôt que possible** afin de favoriser la possibilité que la Chambre de première instance les considère au sein de ses délibérations. Ces informations peuvent être soumises à l'Unité des victimes qui les transmettra ensuite aux co-procureurs.

Les personnes intéressées à participer en tant que plaignants ou parties civiles doivent remplir le formulaire de renseignements. Celui-ci est disponible à l'Unité des victimes ainsi que sur le site web des CETC en khmer, anglais et français. Ce formulaire est gratuit et la demande de constitution de partie civile n'implique aucune dépense.

Une fois rempli, ce formulaire doit être soumis à l'Unité des victimes. Pour obtenir le formulaire de renseignements ou tout soutien, merci de contacter l'Unité des victimes à :

Unité des victimes des CETC
Centre d'information
6 A, Rue 21
Sangkat Tonle Basac I, Khan Chamcarmon,
Phnom Penh, Cambodia.
Tél: 023 214 291.

L'Unité des victimes est prête à assister les victimes souhaitant participer dans la procédure. Le bureau est ouvert de 8h à 15h, du lundi au vendredi. Le bureau sera ouvert le samedi 24 janvier, dimanche 25 janvier, samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février.

Pour informations générales ou soutien pour remplir le formulaire de renseignements, les victimes peuvent contacter les organisations suivantes :

Association pour les Droits de l'Homme et le Développement au Cambodge (ADHOC)
Tél/Fax: +(855) 023 990 544
Email: adhoc@forum.org.kh

Centre pour le Développement Social (CSD)
Tél/Fax: +(855) 023 364 735/ +(855) 023 364 736

Email: csd@online.com.kh

Centre de Documentation du Cambodia (DC-Cam)

Tél/Fax: +(855) 023 211 875/ +(855) 023 210 358

Email: dccam@online.com.kh

Institut Khmer pour la Démocratie (KID)

Tél/Fax: +(855) 023 214 928/ +(855) 023 216 206

Email: director.kid@online.com.kh

Pour de l'aide et un soutien psychologique :

Transcultural Psychosocial Organization (TPO)

Tél/Fax: +(855) 023 219 182/ +(855) 023 218 478

Email: admin@tpocambodia.org

Pour de l'aide concernant la représentation légale :

Cambodian Defenders Project (CDP)

Tél/Fax: +(855) 023 720 032/ +(855) 023 720 031

Email: cdp@cdpcambodia.org

Legal Aid of Cambodia (LAC)

Tél/Fax: +(855) 023 884 262/ +(855) 023 884 263

Email: lac@online.com.kh

Le formulaire de renseignements ainsi que le processus de demande de constitution de partie civile sont gratuits. À aucune étape de la procédure les CETC ne demandent des frais.

- Fin -